N° 2

14 janvier 2021

Syndicat de l'Encadrement
PSA Peugeot Citroën
Site de Mulhouse

Négociation des congés 2021
+ 10 % pour les UEP !

Depuis les premières réunions de négociations concernant les congés 2021 à Mulhouse, la **CFE-CGC** a alerté la Direction sur le manque de renfort en personnel permettant d'accepter des congés supplémentaires.

La Direction s'était positionnée pour une application de la règle : 2 absents par UEP toute l'année. Nous avons pointé du doigt l'iniquité de cette décision :

- Elle ne tient pas compte de la taille de l'UEP !
- Elle limite fortement la possibilité de pouvoir accoler une semaine de congé supplémentaire aux trois semaines de fermeture du site.

La Direction a entendu les revendications de la CFE-CGC !

Lors de la dernière réunion, la Direction propose de se baser sur un taux d'absentéisme de 10 % en semaines 29 et 33 encadrant la fermeture du site.
La **CFE-CGC** a pris acte de cette avancée et a demandé :

- D'appliquer les 10 % d'absence uniquement pour les UEP au-dessus de 20 personnes.
- D'arrondir à l'entier supérieur le nombre de congé à accorder dans les UEP.

La Direction, dans la dernière monture du projet d'accord, a intégré nos demandes.

La Maitrise disposera d'une plus grande souplesse dans la gestion des congés.
N'hésitez pas à interpeller vos militants afin de faire connaitre votre position concernant la signature de ce projet d'accord.
S'il est appliqué, les lettres de choix des salariés seront disponibles avant la fin du mois de janvier.

La CFE-CGC a su vous entendre, défendre ces demandes et obtenir ce résultat. C'est un point répondant concrètement à la Motivation et Bien-Etre des salariés.

Vos Délégués Syndicaux CFE-CGC :
L. Gauthérat, D. Lindecker, M. Petitjean et F. Vandersoupel.

Lien vers le domaine de publication des tracts CFE-CGC :
https://docinfogroupe.psa-peugeot-citroen.com/ead/dom/1001224770.fd
ABONNEZ-VOUS !

CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

CFE CGC MULHOUSE